



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services extérieurs

Question écrite n° 115657

Texte de la question

Suite à la publication du rapport d'information n° 3255 de la mission d'évaluation et de contrôle sous la présidence de Yves Deniaud et d'Augustin Bonrepaux, sur le thème « services de l'État à l'étranger : la dispersion des forces », M. Thierry Mariani prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à la proposition n° 71 « Regrouper les achats des établissements culturels à autonomie financière au niveau d'un pays ou d'une zone géographique ».

Texte de la réponse

Un effort de mutualisation existe déjà dans certains pays et pour un certain type d'achats. En effet, le Service d'appui au réseau de l'ex-ADPF, aujourd'hui CulturesFrance, agit comme centrale d'achats. Dans ce contexte, les envois d'office de livres aux médiathèques sont également un exemple de mutualisation. Dans le cas de pays « à réseaux » (essentiellement en Europe) ou s'agissant d'une mutualisation au niveau d'une zone géographique, il convient cependant de veiller à ce que les gains réalisés grâce à la mutualisation ne disparaissent pas dans les frais d'acheminement des fournitures vers leurs destinataires finaux.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115657

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 186

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1762